

Le Petit Journal de Montbrison

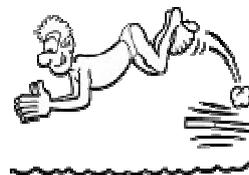


Au sommaire

Info mairie	Page 1
Compte Rendu du CM	Page 1 à 3
Nouveau	Page 3
Le Mas de la Roche	Page 4
Dicton d'août	Page 4
Info mairie (suite)	Page 4
La balade de vignes en vin	Page 5
Fête votive	Page 6

MÉMENTO

- **Jeudi 15 août :**
Assomption
Balade de vignes en vin
- **Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre :**
Fête Votive
- **Mardi 3 septembre :**
Rentrée des élèves



INFO MAIRIE

INTERNET

Les pouvoirs publics mettent à la disposition des usagers d'Internet un portail officiel de signalement des contenus illicites de l'internet pour signaler les sites suspects : www.internet-signalement.gouv.fr.

En cliquant simplement sur le bouton « Signaler », vous pouvez transmettre des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet. Vous ne devez plus vous soucier de « qui est compétent ? » Votre signalement sera orienté et traité par le bon service.

Egalement, une plaquette « **Guide à l'usage des parents et éducateurs** » est disponible en mairie.

Vous pouvez la demander par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Absents : Patrick BERNARD,

Excusé : Joël BRUNEL, Yvette MANCIP, (ont remis un pouvoir)

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Fusion entre la CCPG, la CCEP et la commune isolée de Grignan
- Personnel communal
- Protection sociale des agents territoriaux

- Syndicat Intercommunal d'Electrification
- Urbanisme
- Questions diverses.

FUSION ENTRE LA CCPG, LA CCEP ET LA COMMUNE ISOLEE DE GRIGNAN

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'arrêté interpréfectoral du 16 mai 2013, la nouvelle intercommunalité résultant de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Grignan, la Communauté de Communes de

l'Enclave des Papes et la Commune isolée de Grignan, prendra effet le 01/01/2014.

Les communes doivent délibérer avant le 31/08/2013 pour se prononcer sur la représentativité. Deux délibérations doivent être prises, une pour la période du 01/01/2014 aux élections municipales, une autre pour la période de la nouvelle mandature 2014/2020.

La loi laisse la possibilité d'établir à l'amiable la représentativité, en respectant toutefois certaines règles. Ceci à l'unanimité.

En absence d'accord amiable, la représentativité est d'office déterminée en fonction de la population. Cette solution donne : 26 sièges au Vaucluse dont 19 pour Valréas, 20 sièges pour la Drôme.

Afin de rééquilibrer, le Conseil Municipal, après débat, propose de retenir la représentativité suivante :

Com de Communes	Communes	Pop	Nbre de délégués
CCPG	Chamaret	548	1
	Chantemerle	223	1
	Colonzelle	478	1
	Le Pègue	395	1
	Montbrison /Lez	309	1
	Montjoyer	267	1
	Montségur/Lauzon	1 181	3
	Réauville	377	1
	Roussas	345	1
	Rousset les Vignes	287	1
	St Pantaléon les V.	419	1
	Salles sous Bois	193	1
	Taulignan	1 580	4
Valaurie	528	1	
	Grignan	1 607	4
CCEP	Valréas	9 800	14
	Visan	1 932	4
	Richerenches	696	1
	Grillon	1 705	4

Soit :

CCPG : 19 sièges

Département de la Drôme : 23 sièges

CCEP : 23 sièges

Département du Vaucluse : 23 sièges

Grignan : 4 sièges

PERSONNEL COMMUNAL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'une demande de Sandrine BRUNET, employée municipale, qui souhaite réduire son temps de travail pour des raisons personnelles, et ne plus effectuer ses fonctions de surveillance des enfants à la cantine et à la garderie.

Mme le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique à 24 heures de travail hebdomadaires, et de compléter cet horaire par l'embauche d'une personne en contrat. Une demande de contrat aidé pourrait être effectuée auprès du Pôle Emploi, et la charge de la commune ne devrait pas en être augmentée.

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique 2^e classe à 24 heures de travail hebdomadaires, charge Mme le Maire de toutes les formalités nécessaires et de recruter une personne pour la garderie et la cantine en contrat aidé de 10 mois (période scolaire).

PROTECTION SOCIALE DES AGENTS TERRITORIAUX

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en sa séance du 26 juin 2012, il avait décidé d'engager une démarche visant à conclure une convention de participation pour faire bénéficier ses agents d'une protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance et de confier la procédure de mise en concurrence au Centre de Gestion de la Drôme.

Le Centre de Gestion nous a informés qu'il a passé une convention avec la Mutuelle Nationale Territoriale. Il nous demande d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG 26 et de fixer la participation de la commune.

Le Conseil Municipal décide d'approuver et d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG 26, de participer à hauteur de 50 % du taux retenu pour le risque « prévoyance ». A ce jour, cette participation représente un montant de 351 € annuels pour l'ensemble des agents. Cette participation pourrait débuter au 01/10/2013.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

Madame le Maire rappelle qu'en sa séance du 10 janvier 2013, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement pour la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Energies de Grignan. Elle informe que, par arrêté préfectoral du 22 mai

2013, Monsieur le Préfet met fin à l'exercice des compétences de ce syndicat à compter du 1^{er} janvier 2014 et demande aux collectivités membres de ce syndicat de se prononcer sur les conditions de la liquidation financière du syndicat. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le solde comptable restant après le règlement des dernières dépenses (mise à disposition de la secrétaire, indemnité du comptable, etc.) sera reversé aux communes au prorata du nombre d'habitants.

URBANISME

- CU 26 192 13 N0004 – CHAMPESTEVE Thérèse

Les Gailes

Projet de vente pour construire

Considérant que la superficie de la parcelle est insuffisante, avis défavorable du Conseil Municipal.

- DP 26 192 13 N0005 – MEZIN Pierre & Michèle

Quartier Crochamp

Abri jardin

En remplacement du précédent projet, refusé par la DDT.

Avis favorable du Conseil Municipal.

- PC 26 192 13 N0002 – AUGE Vanessa

Les Clots

Tunnel d'élevage caprin

Avis favorable du Conseil Municipal.

- PC 26 192 13 N0003 – CIPIERE Jean-Luc

Les Bauries

Habitation

Avis favorable du Conseil Municipal

- PC 26 192 13 N0005 – PIALLAT Philippe

Suzaud

Habitation, chambre d'hôte, entrepôt agricole et vente de vin

Avis favorable du Conseil Municipal.

NOUVEAU

Le Pègue

Nouveau au dépôt de pains

A partir du 1^{er} juillet 2013

Horaires : 7/7j le matin de 7h à 12h30

Pain artisanal

(Baguettes, pains céréales, complets...)

Viennoiseries, Pâtisseries

Commande possible au dépôt ou au 04-90-37-33-41

- PC 26 192 13 N0006 – TOURRE Jean-Pierre Arron

Hangar agricole avec toiture de 924 m² en panneaux photovoltaïques

Avis défavorable du Conseil Municipal pour cause de mauvaise intégration dans le paysage environnant.

QUESTIONS DIVERSES

* Subventions aux communes sinistrées suite aux inondations :

Mme le Maire fait part que les Associations des Maires des Hautes-Pyrénées et de Haute-Garonne ont lancé un appel à la solidarité.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € à chacune de ces associations.

* Travaux Ecole :

Au dernier conseil d'école de juin, l'instituteur a demandé que les locaux scolaires soient repeints pendant les vacances d'été 2013. Le conseil admet que les peintures n'ayant pas été refaites depuis pas mal de temps sont un peu défraîchies mais qu'il est impossible de les réaliser cet été car certains murs nécessitent une reprise d'enduit.

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de faire établir un devis, de préparer un dossier de demande subvention au sénateur Jean Besson au titre de la réserve parlementaire.

Les travaux pourraient être réalisés en 2014, lors des vacances scolaires.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux, Le Maire.

PRESTATION DE SERVICE



LABOUR
SEMIS
MOISSON

VENDANGE
MECANIQUE



BERNARD SYLVAIN
E.A.R.L L'AGNEAU DU LONG DU LEZ
26770 MONTBRISON SUR LEZ
☎: 06-86-08-42-65



MICKAËL BASTET
LE LONG DU LEZ
26770 MONTBRISON SUR LEZ
☎: 06-23-76-60-43

LE MAS DE LA ROCHE

Séances « découverte sophrologie » au MAS DE LA ROCHE

Actuellement en formation en **sophrologie** (depuis 1 an et demi), je serai certifiée cet automne.

Afin de vous faire découvrir cette méthode,

je vous propose des **séances à tarifs préférentiels du 1^{er} septembre au 30 octobre** :

Séances individuelles : **25€ (1h) ou 120€ (6 séances d'1h)**

Séances groupes (à partir de 5 inscrits) : **5€ (1h) ou 25€ (6 séances d'1h)**

Les jours et horaires des séances seront fixés et adaptés en fonction des inscrits.



La sophrologie est utilisée pour un mieux-être dans la vie quotidienne et professionnelle (gestion du stress, confiance en soi, réalisation d'objectifs...).

Elle permet également un mieux-être dans son corps (gestion des tensions, douleurs...) et une amélioration de la concentration, mémoire...

Les séances reposent sur des exercices de respiration, conscience de son corps, et pensée positive. Elles se pratiquent en position assise et debout.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez me contacter par tél. ou mail :

Michèle MEZIN – Le Mas de la Roche - Quartier Crochamp – 26770 Montbrison/Lez
04 75 53 67 54 – 06 72 94 92 49
michelemezin@gmail.com

DICTON D'AOÛT

Août mûrit, septembre vendange, en ces deux mois, tout bien s'arrange.

INFO MAIRIE (SUITE)

Travaux cimetière

Des travaux sont prévus au cimetière, murs d'enceinte intérieurs et extérieurs.

L'entreprise prendra toute précaution utile pour la protection des tombes, plaques, fleurs etc....

Date : septembre ou octobre et terminés impérativement avant la toussaint.

R & D BESSON	GARAGE AD
GARAGE BESSON	
26770 MONTBRISON SUR LEZ	
Tél. 04.75.53.56.59	
Fax 04.75.53.69.45	
Vente neuf & occasion	
Réparation véhicules toutes marques	



LA BALADE DE VIGNES EN VIN

Montbrison sur Lez

L'Amicale Montbrisonnaise vous invite à participer à la balade le jeudi 15 août 2013.

La promenade familiale dure environ 1 heure.

Au retour, vous pourrez déguster quelques vins des Côtes du Rhône de nos producteurs.

Rendez-vous à 17h45 au parking du jeu de boules, près de la mairie.

Départ à 18h. Retour vers 19h et dégustation.

A 20h repas à l'école, ouvert à tous, promeneurs et non promeneurs.



Menu :

Salades de saison

Grillades

Fromage

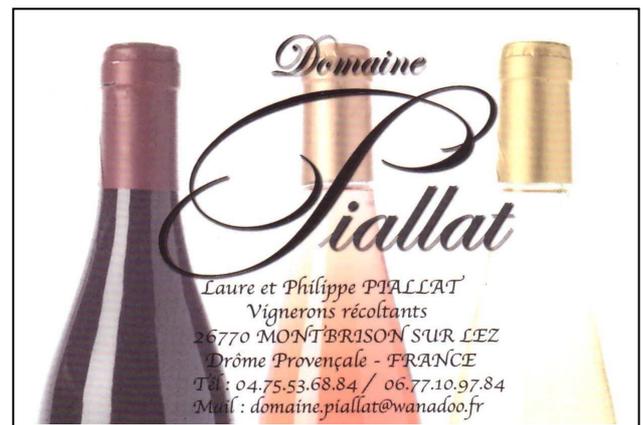
Dessert

Café

Prix du repas : 12€ (gratuit pour les moins de 10 ans).

Réservation au repas souhaitée auprès de
Christine Rambure au 06 81 00 71 45 ou J-M Leleux au 04 75 53 98 37

Venez nombreux !



MONTBRISON SUR LEZ

FÊTE VOTIVE

SAMEDI 31 AOÛT ET DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2013

Samedi 31 août 2013

- 15H00 Concours de pétanque (doublettes montées)
 Prix 300€ + mises
- 19H30 Soupe au pistou à volonté, fromage, dessert 10€
 Animé par Marc animation
- 22H00 Feu d'artifice et soirée DJ « mousse »

Dimanche 1^{er} septembre 2013

- 8H00 Marche de la santé (6 et 12km)
 Inscriptions à la mairie de 8h à 11h : 3€
- 15H00 Concours de pétanque (doublettes montées)
 Prix 300€ + mises

ATTRACTIONS FORAINES DURANT TOUT
LE WEEK-END

Venez nombreux

Renseignements et réservations au repas

Christine Rambure au 06-81-00-71-45 ou Jean-M Leleux au 04-75-53-98-37

Prochain numéro du petit journal de **mercredi 4 septembre 2013**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 26 août 2013 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAUC webmaster.petit-journal@laposte.net : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT